



Héritage - compte bancaire vide

Par **Fleur60**, le **08/03/2010** à **11:40**

Bonjour,

Mon grand père est décédé en septembre 2009. Etant malade, mon Oncle avait été désigné pour gérer son compte. (famille de 5 frères et soeurs).

Courant janvier, cet oncle a avoué a ses frères et soeurs, avoir vidé le compte depuis longtemps et il n'y a plus d'héritage.

Que doivent faire mes oncles et tantes ? Cet oncle, dit qu'il remboursera quant il le pourra...il a une maison secondaire qu'il ne veut pas vendre et qui pourrait régler le problème rapidement...mais il ne veut pas et il ne dit pas tout!

Ma tante a obtenu de la banque un relevé : il a fermé le compte en Janvier où il restait 2000 euros, et sur 5 ans, retiré 100 000 euros et les assurances vies ! (et c'est juste sur 5 ans !!!).

Merci pour votre aide !!